

LA COLOSSALE ESCROQUERIE DE BAYONNE

COUPE DE LA PREMIERE PAGE

L'Instruction à Bayonne

M. Vignat, expert-comptable commis par le juge d'instruction pour la vérification de la comptabilité du Crédit municipal, après avoir prêté serment, est allé à Bayonne, c'est immédiatement mis à sa formidable besogne. L'expert a poursuivi toute la nuit sans arrêt et a continué hier, sans discontinuer, avec M. D'Haut, juge d'instruction et en présence de Tissier, du défenseur de ce dernier. M. Delmas et du garde-magasin de la ville, l'examen et le contrôle de milliers de documents relatifs à l'émission des bons remboursés et des autres bons vrais ou faux.

MM. LAGRANGE, DÉPUTÉ DU NORD ET MONNET, VONT INTERPELLER LE GOUVERNEMENT

MM. Monnet et Lagrange, députés R.F.I.O., ont demandé à interpellier sur les conditions dans lesquelles un «dépense de droit commun» a été faite, et de continuer en toute liberté à dépeupler l'épargne publique, ainsi que la révéler le scandale du Crédit municipal de Bayonne.

Autres demandes d'interpellation

M. René Domange a demandé à interpellier le Président du Conseil dès la rentrée des Chambres sur les responsabilités politiques et administratives mises en cause par le scandale du Crédit municipal de Bayonne, ainsi que sur les déclarations faites par le ministre de l'Intérieur dans ce sens.

LES « OPÉRATIONS » de Stavisky en Hongrie

Elles auraient également porté sur des centaines de millions. L'affaire Stavisky occupe longuement la presse hongroise qui expose les transactions au cours desquelles le titre de Stavisky fut mis à l'affaire Blumstein, ce banquier qui avait acheté des obligations hongroises, et finit par les faire rembourser à un taux supérieur comme appartenant à des ressortissants français.

Une réunion à Lille des anciens attributaires des produits finis

On nous communique : « Un groupe d'industriels ayant bénéficié de frais supplémentaires sur produits finis, réunis à Lille, 114 rue de l'Hôpital-Militaire, salle de la Société Industrielle.

UN HABITANT D'HORNU RETROUVÉ NOYÉ A MONS

Jeudi matin, on a retiré des eaux du canal de Condé à Mons le cadavre du nommé Alfred Degrelle, âgé de 33 ans, désigné par son père, le chef de gare à Hornu, comme ayant disparu depuis six semaines. On l'avait aperçu à Mons. Au cours des recherches entreprises par la famille pour découvrir son parent, le chien pollicier et Mancoote à chapeau curieux, vint s'arrêter et aboyer à l'endroit où, hier, on a retiré le cadavre.

AVIS IMPORTANTS

Le présent Bulletin de Réponse, rempli conformément au Règlement, doit être adressé suivant les indications données ci-dessus avant DIMANCHE 7 JANVIER 1934 à MINUIT.

LA CRISE POLITIQUE ROUMAINE

Le nouveau gouvernement est favorablement accueilli

Les pourparlers menés hier matin dans les cercles libéraux ont abouti à un accord. On a décidé de constituer un cabinet provisoire, sous la présidence de M. Constantin Brătianu, chargé de constituer le cabinet définitif.

Le nouveau président du Conseil

M. Georges Tătărescu, le nouveau président du conseil, a fait sa carrière politique dans le rang du parti libéral pendant vingt ans. Il fut le collaborateur intime de M. Jean Brătianu et Jean Duca.

UN HABITANT D'HORNU RETROUVÉ NOYÉ A MONS

Jeudi matin, on a retiré des eaux du canal de Condé à Mons le cadavre du nommé Alfred Degrelle, âgé de 33 ans, désigné par son père, le chef de gare à Hornu, comme ayant disparu depuis six semaines. On l'avait aperçu à Mons. Au cours des recherches entreprises par la famille pour découvrir son parent, le chien pollicier et Mancoote à chapeau curieux, vint s'arrêter et aboyer à l'endroit où, hier, on a retiré le cadavre.

NOTRE GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE

Bulletin de Réponse

Nous rappelons que la lettre de série ne doit pas être indiquée.

CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE "L'EGALITE" 186, Rue de Paris

INDIQUEZ ICI le chiffre et le numéro que vous reproduirez sur l'enveloppe contenant ce bulletin de réponse. (Les chiffres vont de 0 à 9 pour les lots de 200 fr. et de 0 à 99.999 pour le lot de 5 millions).

Nom et Prénoms du concurrent

Profession

Adresse : Rue

Ville

Département

Cases des numéros à coller

N° 1	N° 2	N° 3
N° 4	N° 5	N° 6
N° 7	N° 8	N° 9
N° 10	N° 11	

AVIS IMPORTANTS

Le présent Bulletin de Réponse, rempli conformément au Règlement, doit être adressé suivant les indications données ci-dessus avant DIMANCHE 7 JANVIER 1934 à MINUIT.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Epilogue d'une affaire de dommages de guerre à Masnières

Une cultivatrice de Masnières, la dame Augustine Gosselin, a été condamnée à 200 francs d'amende et au remboursement de l'Etat de 30.000 francs, le sieur Desbats, à 30 francs d'amende.

Les règlements de l'octroi à Béthune

Pour infractions à un règlement d'octroi, Georges Neuvillat avait été condamné à Béthune à 100 francs et à 1.224 francs d'indemnité. La Cour confirme le jugement.

La mésaventure d'un impresario à Lille

M. Léon Roux, dit « Bertat Léon », impresario, tenu à Lille, un bureau de placement d'artistes qui n'était pas autorisé conformément aux règlements administratifs en vigueur.

Les accidents de la route

A CAMBRAI-LES-BESSIN. — Deux autos se sont télescopées la nuit. L'une était conduite par M. Desprez, voyageur de commerce et l'autre par M. Cateau. Dans ce dernier véhicule se trouvaient plusieurs personnes qui furent blessées entre autres M. Desprez.

Le Tribunal de Montreuil écarte le délit d'escroquerie

Le Tribunal de Montreuil écarte le délit d'escroquerie mais il retient l'abus de confiance contre MM. François Gaillard et Eugène Arons qui furent condamnés à 4 mois de prison avec sursis. MM. Gevaert Pierre et Marchal furent acquittés.

Le Tribunal de Saint-Pol condamne Dupret à six mois de prison

Le Tribunal de Saint-Pol condamne Dupret à six mois de prison, 50 francs d'amende et à payer 19.000 francs de provision à la partie civile.

A Donkerque

Poursuivis à la suite d'un accident mortel d'auto, à Donkerque, le docteur Georges Duval fut condamné à 18 jours de prison avec sursis, 100 francs d'amende et à verser à la famille de la victime 120.000 francs de dommages-intérêts.

A Lens

Le 2 janvier 1933, vers 10 h. 30, M. Jules Duployes, d'Avion, arrêté depuis ce matin, a quitté le couvent.

Un Arabe dangereux à Avesnes

La Cour confirme le jugement d'Avesnes, qui a condamné l'Arabe Oumoussa Fokhoff à un mois de prison et 50 francs d'amende pour coups.

LES CAMBRIOLEURS DE CARVIN DEVANT LES JUGES DE BETHUNE

C'est aujourd'hui, à la reprise de l'audience du tribunal correctionnel, à 14 heures, comparait à la barre les nommés Ven Sante, Houdebert, Douterlinque et Clément, accusés du cambriolage de l'hôtel des Cygnes, au lieu dit le Font-Maëul, à Carvin.

ROUAIRE des TRAINS de la C^o du NORD

Consultez le GUIDE INDICATEUR des plus COMPLETS et des plus PRATIQUES. Couverture rouge.

APRÈS LE DRAME DE SOLESMES

L'arme dont se servit le meurtrier a été recherchée vainement

L'enquête ouverte autour du drame, qui se déroula à Solesmes, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, se poursuit. Un point reste à élucider. Il s'agit de l'arme dont se servit Théodore Blas, pour frapper sa maîtresse Rosine Caudel.

UN AGENT D'AFFAIRES arrêté à Dunkerque pour abus de confiance

Il remplaça par un strass un diamant de valeur qu'il était chargé de faire expertiser.

Le diamant serait à Lille

Plainte fut portée et M. Jeumont, commissaire de police, s'en fut perquisitionner chez M. Desquens, où rien d'ailleurs ne fut trouvé.

En liberté

Paul Cartigny fut amené dans la nuit à la gendarmerie d'Abbeville. Il déclara simplement qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer sa femme.

En liberté

Le Tribunal de Valenciennes, hier au courant des faits, a ordonné hier matin la mise en liberté du mutilé en vertu des nouvelles dispositions de la loi. Sorti de la cellule vers 11 h., Cartigny alla d'estaminet en estaminet.

L'HORRIBLE SCÈNE D'ESCAUDAIN

Un spectacle affreux

Mercredi matin, Cartigny et sa femme allèrent rendre quelques visites de nouvel an. Ils firent aussi quelques achats dans les estaminets. A 14 h., ils rentrèrent chez eux. Ils se couchèrent.

Une scène de sauvagerie

Le chef de brigade d'Abbeville et le gendarme Bruyelle se livrèrent aux constatations et à l'enquête. Le petit baraquement de l'Estaminet fut rasé. Une scène affreuse. Les murs, le sol maculés de sang, témoignaient de la rage avec laquelle le meurtrier s'était acharné sur sa victime.

En liberté

Le Tribunal de Valenciennes, hier au courant des faits, a ordonné hier matin la mise en liberté du mutilé en vertu des nouvelles dispositions de la loi. Sorti de la cellule vers 11 h., Cartigny alla d'estaminet en estaminet.

En liberté

Le Tribunal de Valenciennes, hier au courant des faits, a ordonné hier matin la mise en liberté du mutilé en vertu des nouvelles dispositions de la loi. Sorti de la cellule vers 11 h., Cartigny alla d'estaminet en estaminet.

En liberté

Le Tribunal de Valenciennes, hier au courant des faits, a ordonné hier matin la mise en liberté du mutilé en vertu des nouvelles dispositions de la loi. Sorti de la cellule vers 11 h., Cartigny alla d'estaminet en estaminet.

AVEZ-VOUS LU NOTRE ALMANACH ?

pour 1934

Vous y trouverez :

- Des conseils utiles.
- L'organisation politique.
- Les Petits à connaître.
- Le calendrier du Jardinier.
- MAGIS et BORDIERER.
- Des recettes culinaires.
- Des nouvelles, des contes.
- Une chronique de Mode.
- Les tarifs postaux.
- Des photos d'actualité et de Mode, etc., etc.

1.75

EN VENTE PARTOUT

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 5 janvier 1934. — Soleil lever : 7 h 10, coucher : 16 h 5; Lune lever : 11 h 4, coucher : 23 h 15. — Fête des Rois.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 4 janvier 1934, à 18 h. — Vent : N-N-E, 3 km/h. — Température : 10°C. — Humidité : 70%. — Pression : 1013 mm. — Direction du vent : S-S-Ouest. — Force du vent : 2-3. — Etat du ciel : couvert. — Temps probable pour vendredi : Frais ; quelques pluies.

PREDICTIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps variable. Ciel brumeux, trois quarts couverts ou couvert, quelques pluies, généralement faibles. Vent du Sud-Ouest modéré, passant de la force 2 à 3. Minimum sans changement sur la veille.

LA COMTESSE SARAH

par Georges OHNET

L'Anglaise avait été évidemment tenue par la grande situation du général et par son immense fortune. Mais elle avait été mariée à un homme de bien, et elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.

Je note que le signataire de l'article avait été mal renseigné. Il est évident que madame O'Donnor fut charmante par elle-même, et que son mariage fut un mariage d'amour. Elle avait été élevée dans la simplicité. Elle avait été élevée dans la simplicité.